
TERRI AGNEW: Nous allons commencer l'enregistrement. Nous allons commencer. Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenue à la téléconférence de l'ALAC du 20 décembre 2016, à 21 h 00 UTC.

Sur cet appel, en anglais, nous avons Barrack Otieno, Wafa Dahmani, Tijani Ben Jemaa, Seun Ojedeji, Olivier Crépin-Leblond, León Sanchez, Holly Raiche, Sherdeep Rayamajhi, Andreï Kolesnikov, Alan Greenberg, Yrjö Länsipuro, Glenn McKnight, Marita Moll, Julie Hammer, Javier Rujvet, Maureen Hilyard, Judith Hellerstein, Sébastien Bachollet, Rinalia Abdul Rahim, Kaili Kan, Cheryl Langdon-Orr, Alberto Soto, Aida Noblia et Harold Arcos.

Nous avons les excuses de Veronica Cretu et de Gisella Gruber.

Nos interprètes ce soir sont Claire et Isabelle en français, Veronica et David en espagnol, et Galina et Ekaterina en russe.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, Yeşim Nazlar et Terri Agnew.

Je vous donne la parole, Alan. Allez-y.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Notre ordre du jour apparaît sur l'écran. Il se trouve aussi sur la page wiki. Est-ce que vous avez des commentaires ? Est-ce que vous avez des divers que vous voudriez ajouter ? Je sais que Rinalia est sur cet appel. Je ne sais pas si elle aura besoin d'un créneau pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

prendre la parole. Si c'est le cas, nous aurons le temps de le faire. Il suffit qu'elle me le dise. Bien. Rinalia ne dit rien.

TERRI AGNEW: Alan, nous avons la main levée de Sébastien.

ALAN GREENBERG: Ok. Rinalia dit qu'elle va écouter aujourd'hui, mais nous donnons la parole à Sébastien. Sébastien, allez-y. Sébastien Bachollet, nous ne pouvons pas vous entendre. Sébastien ? Okay, c'est bon. Allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci. Je n'ai pas fait une révision de l'ordre du jour, mais je voudrais ajouter dans la partie des divers tel que divers, si cela est possible, de commencer une discussion sur le transfert des noms de domaine. C'est quelque chose qui me paraît important et je crois que nous devons faire quelque chose pour les utilisateurs finaux dans ce domaine.

Je dis cela, parce que j'ai lu qu'il y avait des problèmes à ce propos, et moi-même, j'ai ce problème. C'est pour cela que je dis cela maintenant.

ALAN GREENBERG: Quel était le sujet que vous vouliez aborder en divers ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Transfert des noms de domaine et des emails. Noms de domaine. Lorsque vous voulez transférer un nom de domaine d'un bureau d'enregistrement à l'autre et que vous voulez changer votre fournisseur

de courriels, comment faire cela ? Voilà. C'est quelque chose qui pourrait être utile.

ALAN GREENBERG: Parfait. Et l'autre point ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Est-ce que nous allons parler du produit des enchères et du groupe de travail qui travaille dans ce domaine ?

ALAN GREENBERG: Non. Si vous voulez qu'on en parle dans les divers, à ce moment-là, je ne sais pas très bien quel est le problème, mais si vous voulez, on peut aborder ce thème-là. Donc, le produit des enchères.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Si vous avez des questions, je peux y répondre tout de suite.

ALAN GREENBERG: Non, non. Nous allons... J'espère que nous aurons le temps d'aborder ces thèmes à la fin de la réunion.

Je vois qu'il y a... Il n'y a plus rien, donc nous allons accepter notre ordre du jour avec les divers que nous venons d'ajouter et nous allons passer aux actions à suivre. Je vois qu'Heidi a mis zéro action à suivre, donc c'est qu'il n'y en a pas.

HEIDI ULLRICH: Sébastien, vous et Olivier pourrez regarder des actions à suivre qui sont ouvertes avec vos noms et il y a un séminaire web avec Alan Grogan. Donc, si vous voulez, dites-nous comment vous voulez en parler. Quand est-ce que vous voulez qu'on en parle ?

ALAN GREENBERG: Nous en parlerons demain lors de l'appel du président si vous voulez bien, à moins que vous ne pensiez que ce soit vraiment important d'en parler ce soir. Si ce n'est pas le cas, personne ne levant la main, je considère que non et je passe au prochain point. Il s'agit du développement de politiques d'At-Large.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Excusez-moi, Alan.

ALAN GREENBERG: Allez-y, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Je voulais dire que l'action à suivre portant mon nom a été faite pendant la réunion et a été réglée. Si ce n'est pas le cas, rappelez-moi ce que je dois faire, mais en tout cas, à mon avis, cela a été fait.

ALAN GREENBERG: D'accord. Ariel, vous avez la parole.

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Bien. Donc, au niveau des choses qui sont en cours de réalisation, je vous rappelle que vous allez devoir voter sur les déclarations pour le budget.

L'autre est sur les serveurs racine et le rapport préliminaire portant sur ce point qui finit demain. Et le troisième est la politique contre le harcèlement de la communauté proposée par, et donc, s'il vous plait, lisez la déclaration de l'ALAC.

Et autre chose qui est commenté par la communauté en général. Il s'agit des procédures supplémentaires mises à jour pour le processus de révision indépendant, l'IRP. León a présenté la déclaration préliminaire sur le wiki. Je vous recommande de la regarder.

Il y a des commentaires concernant At-Large qui sont nécessaires. Donc, vous avez le temps de le faire, de le lire. Ce serait très bien que vous puissiez les lire, ces commentaires.

Ensuite, le commentaire public concernant les indicateurs de santé de la technologie des identificateurs et la définition de ce propos. Je vous encourage à regarder ce commentaire public, voir un petit peu ce qui a été écrit là-dessus. C'est une déclaration préliminaire. Vous trouverez cela sur le wiki, et ce commentaire public va arriver à sa fin le 9 janvier.

ALAN GREENBERG:

Yrjö a eu la possibilité sur l'appel d'EURALO, Yrjö a dit qu'il était d'accord pour le faire, mais il a dit aussi qu'il faudrait qu'il y ait d'autres personnes qui travaillent là-dessus. Donc, si quelqu'un d'autre veut travailler ici avec Yrjö, dites-le-lui.

ARIEL LIANG: Merci.

ALAN GREENBERG: Vous pouvez demander directement aux gens de participer à ce commentaire public. Est-ce qu'il y a d'autres choses à dire sur les déclarations de commentaire public ? S'il n'y a rien d'autre, puisque je ne vois pas de mains levées et je n'entends personne, nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Nous sommes en avance. Les candidatures des ALS.

HEIDI ULLRICH: Oui, Alan. Il y a une petite mise à jour ici, rapide. Nous avons 211 structures sur At-Large. Nous en avons 2 d'AFRALO, la société Internet de Libye, et ensuite, nous avons une autre ALS.

ALAN GREENBERG: Maureen, allez-y. Est-ce qu'il y a des questions là-dessus ? Bien. « N'oubliez pas les membres non-affiliés des États-Unis, ça, c'est un point qui est en train de prendre beaucoup d'importance. »

MAUREEN HILYARD: Je voulais demander l'opinion régionale portant sur une série de sites Internet. Nous devons donner notre opinion, une opinion additionnelle, et pour APRALO, je voudrais savoir quelle est l'opinion de la région concernant l'ALS de la région qui s'est présentée puisqu'ici on dit, dans le point cinq, qu'on attend l'opinion régionale.

HEIDI ULLRICH: Maureen, je m'excuse. Je ne m'occupe pas de cet avis régional, donc je vais demander à Nathalie de s'occuper de répondre à cela. Alan Je voudrais aussi vous dire, Alan, que vu le nombre croissant de membres d'At-Large et d'ALS, est-ce que c'est prématuré de noter le nombre de personnes qui rentrent sur notre site ?

ALAN GREENBERG: Je pense que c'est un peu prématuré. À mon avis, c'est un peu trop tôt, mais je serais ravi d'entendre l'opinion de tout le monde si vous voulez donner votre opinion sur ce point. Glenn voudrait savoir combien les autres RALO ont-ils de non-affiliés.

CHERYL LANGDON-ORR: Je pense qu'APRALO pour le moment a trois ou quatre membres non-affiliés, mais je pense qu'il y en aura d'autres dans le futur. Et, Alan, je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous.

Je crois que ce serait intéressant de voir la croissance région par région du nombre de membres non-affiliés et je pense qu'il y a, que ce serait, que la discussion qui a lieu actuellement, basée sur les recommandations de la révision de l'ALAC, pourrait s'appliquer ici. Donc, je ne suis pas tout à fait d'accord avec votre proposition de ne rien faire.

ALAN GREENBERG: C'est exactement pour cela que je proposais de ne rien faire. Si vous regardez les chiffres pour l'Amérique du Nord, on a cinq ou six années de recueil. Et c'est pour cela que je ne sais pas si nous voulons avoir ces

chiffres, à moins qu'on ait des augmentations significatives. Nous pouvons avoir cette discussion si vous le voulez. Olivier Crépin-Leblond demande la parole. Olivier, vous avez la parole. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Je voulais vous dire qu'EURALO a des membres individuels, 22 membres individuels actuellement, qui figurent sur son site Internet, mais je pense qu'il y en a d'autres qui vont se joindre à nous.

Je voulais suggérer peut-être une alternative, puisque dans notre ordre du jour, nous avons le lien qui nous mène à la liste des RALO et à la liste des membres dans les RALO, on pourrait avoir un pointeur vers des pages identiques, avec des listes de gens.

Pas pour savoir pas exactement le nombre de membres non-affiliés qu'on a, mais savoir sur la page wiki, par exemple l'Amérique du Nord, le nombre de membres. La même chose pour l'Asie Pacifique.

ALAN GREENBERG: Je pense que pour l'ordre du jour concernant les candidatures des ALS, nous devrions en général donner le chiffre pour savoir et donner le nombre d'ALS et le nombre de membres individuels pour chaque région, pour chacune des cinq régions, pour savoir le nombre de membres individuels qu'il y a en plus des ALS.

Je crois que ce serait une bonne idée. C'est intéressant. Très bien. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci Alan. Sinon, de rentrer nos deux types de détails. On peut peut-être demander le nombre au nombre de chaque ALS. En Europe, nous devons avoir une égalité de traitement au niveau des ALS et je vois qu'il y a une tendance à avoir certaines ALS qui sont plus nombreuses d'un type que d'un autre. Donc, il faut faire attention à cela et traiter tout le monde de la même façon.

ALAN GREENBERG: Merci Sébastien. Je remarque que dans les critères des ALS et les attentes concernant les ALS, il y a une exigence pour un rapport annuel ou un rapport régulier qui inclut le nombre de membres. Donc, nous aurons ces informations. Pour le moment, nous n'avons aucune idée, mais nous aurons ces informations à mesure que nous avançons. Merci.

Est-ce qu'il y a autre chose sur ce point de notre ordre du jour concernant les candidatures d'ALS et les membres individuels ? Bien. S'il n'y en a pas, si personne n'a de commentaire, nous allons passer au point 6 de l'ordre du jour.

Il y a quelqu'un qui doit être mis en muet. Je ne sais pas qui est en train de faire la vaisselle, mais c'est trop bruyant. Merci.

Donc, point 6 de l'ordre du jour : les rapports des groupes de travail des RALO, des liaisons, des autres rapports qui sont envoyés de manière électronique. Est-ce que quelqu'un au nom de son organisation ou au nom de sa fonction dans son organisation voudrait commenter quelque chose à ce propos ou faire un commentaire ? Point 6 de l'ordre du jour. Bien. Personne ne veut ici prendre la parole. Je crois que Cheryl

Langdon-Orr a quelque chose à dire à propos de la GNSO et du personnel de l'ICANN. Est-ce que Cheryl veut que je m'en occupe ?

CHERYL LANGDON-ORR:

Non. Je suis en train d'essayer d'allumer mon micro. Bien. Il y a des changements très importants au niveau de la GNSO et du personnel de la GNSO.

Et, comme nous l'avons dit il y a plusieurs mois déjà, on constate qu'il y a beaucoup plus de travail qu'auparavant, et maintenant, on sait qu'il y a une fin, parce que Glenn va prendre sa retraite. C'est donc une institution, en ce qui le concerne, qui s'achève. C'est quelqu'un qui faisait un travail brillant et nous allons devoir demander à la personne qui l'aide de prendre sa relève.

Le travail que fait Glenn au sein de la GNSO va au-delà de notre imagination. Cela a été géré de manière efficiente jusqu'à maintenant et je propose que, d'abord, on le félicite pour le travail qu'il a fait et qu'on demande au comité consultatif d'At-Large de voir comment nous allons continuer. Personnellement, j'espère que nous n'allons pas perdre le contact avec lui.

ALAN GREENBERG:

Merci. Si nous pouvons avoir une action à suivre là-dessus. Au niveau personnel, je l'ai dit, j'ai été liaison de la GNSO pendant huit ans moi-même et je ne peux pas imaginer quelqu'un plus compétent et plus efficace que Glenn dans ce rôle. Glenn qui était à la DNSO avant la GNSO a travaillé de manière... au niveau professionnel, au niveau

personnel d'une manière tout à fait spéciale et il va nous manquer profondément.

Je ne dirais rien de plus. Nous avons ici plusieurs personnes qui demandent la parole. Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD: Merci. Je voulais dire que la ccNSO a sa propre révision l'année prochaine, va avoir sa propre révision l'année prochaine. Est-ce que vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG: Oui. On vous entend. Allez-y.

MAUREEN HILYARD: Je voulais vous dire donc qu'il y a l'année prochaine la révision de la ccNSO va avoir lieu et nous allons pouvoir tirer profit de notre expérience dans le cadre de la révision qui a lieu actuellement et qui va être utile.

ALAN GREENBERG: Est-ce que vous allez tirer profit de votre expérience en disant : « Non, nous ne voulons pas de révision ».

MAUREEN HILYARD: Je crois que nous n'avons pas la possibilité de dire que « Non, nous ne voulons pas de révision ».

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. D'abord, je voudrais dire que je suis tout à fait d'accord avec vous et je regrette que Glenn prenne sa retraite, comme vous l'avez dit. Au niveau du groupe de travail, il était très utile. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

ALAN GREENBERG:

Nous avons Glenn qui est là. Nous avons un clone de Glenn qui est là. Merci. On entend très mal Tijani. Je ne sais pas si Tijani a un problème de micro. On vous entend très mal, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Je sais que Gisella est peut-être une copie de Glenn, mais ce n'est pas le cas. Glenn est magnifique et Gisela est aussi une personne très spéciale, mais je regrette vraiment que Glenn s'en aille et nous quitte. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT:

Je voudrais préciser que ce n'est pas moi, Glenn McKnight, qui prend sa retraite, c'est un autre Glenn. Je voudrais que tout le monde le sache.

NARALO a mis en place un système de soutien à nos membres et j'encourage les autres RALO à regarder notre rapport pour savoir

comment nous avons mis en place un système nous permettant d'être transparent et de répondre aux différentes questions.

Ensuite, à Hyderabad, nous avons abordé le thème avec Maureen concernant la sélection. On a parlé des mentors.

Nous voulons être très transparents au niveau de la documentation, au niveau de l'ordre du jour, au niveau de notre assemblée générale qui va avoir lieu. Et ARIN est un des RIR. L'une des choses qu'il faut savoir, c'est que la géographie des Caraïbes fait que nous avons encore des possibilités de nommer d'autres personnes pour recevoir des bourses dans la partie d'Amérique latine et des Caraïbes. Donc, présentez-vous comme boursier. Nous serons ravis de pouvoir vous octroyer cette bourse. Je crois que j'ai fini. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci. Première précision, c'est Glenn [inaudible] avec un seul n...

Et maintenant, nous passons au point suivant de notre ordre du jour. Le point suivant, c'est un point pour la décision destiné à une prise de décision. C'est le point 7 : changement de la portée d'ATRT 3. Le document dont nous allons parler. La proposition pour limiter cette portée est les membres de l'ATRT 3. Vous savez qu'il y a des doublons dans la portée de la révision de l'ATRT et de ce qui a été fait au sein de l'équipe de révision du CCWG et responsabilité, donc ce groupe.

Plusieurs points de l'ATRT 3 ont été reportés et ont été assignés au CCWG et au groupe du CCWG dans l'axe de travail numéro 2. Il y avait des soucis à propos du fait qu'ATRT3 devait commencer cette année. Il ne pouvait pas être reporté, et qu'il y aurait donc des doublons.

La recommandation qui a été faite par le CCWG au Conseil. Le Conseil a dit qu'il n'avait pas de juridiction dans ce sens et c'est maintenant une recommandation qui va être présentée aux présidents des AC et des SO et au nom de l'ALAC pour réduire la portée de l'ATRT 3, de la même manière que ce qui avait été recommandé pour le WHOIS et pour l'équipe de révision de WHOIS pour limiter la portée à une révision concernant les recommandations de l'ATRT 3 et la façon dont elles ont été mises en œuvre.

Je recommande au personnel de faire une première approche de façon à ce qu'une équipe de révision puisse être mise en place, une équipe ayant une expérience, pour qu'elle puisse faire un suivi. Et une équipe ayant fait le suivi de l'ATRT 2 pourrait faire le suivi de l'ATRT 3. Comme ça, nous aurons une révision simple à faire pour savoir qu'est-ce qui n'a pas été mis en œuvre dans l'ATRT 3.

Je vous présente tout cela, parce que je suis un membre de l'ATRT 2, et je sais que beaucoup de gens, comme Olivier, qui ont beaucoup d'expérience au sein d'At-Large et au sein de l'ATRT2. Il y a beaucoup d'autre... Il y en a plusieurs aussi d'autres, mais pas beaucoup.

Donc, selon cette perspective, je ne sais pas très bien comment faire. Mais je pense que, maintenant, on doit dire que l'ICANN a consacré beaucoup de temps au cours de ces dernières années à analyser, à essayer de se réorganiser, analyser son fonctionnement.

Et faire un ATRT 2 en parallèle avec le travail qui a lieu et une mise en œuvre pendant les cinq années à venir, je crois qu'ici cela prouve que nous avons une protection qui dépasse les niveaux nécessaires actuellement. Alors, si vous voulez, nous allons passer à la discussion, et

ensuite, nous pourrions prendre une décision concernant ALAC, pour savoir si l'ALAC soutient cette réduction de la portée de l'ATRT 3 ou pas.

León Sanchez demande la parole. Glenn, est-ce que vous voulez prendre la parole ou pas ? Bien. Glenn ne veut pas prendre la parole, donc nous donnons la parole à León Sanchez. León Sanchez, allez-y.

LEÓN SANCHEZ:

Merci Alan. Juste pour vous dire que je soutiens cette suggestion qui a été faite par le CCWG. Je ne suis pas ici... Je ne prends pas mon nom ici en tant que co-président, mais en tant que membre d'ALAC, et je pense que c'est important et que l'ATRT 3 pourrait être donc répété dans le travail du CCWG.

ALAN GREENBERG:

Merci León. Puisque vous êtes un co-président, c'est intéressant d'entendre votre opinion. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci. Je voulais vous rappeler que nous demandons au Conseil de considérer la possibilité de réviser le modèle multipartite pour voir si nous avons un bon contrôle, un bon équilibre.

Nous avons le rapport ATLAS II dans ce sens et je pensais que cela aurait pu être un bon thème pour l'ATRT 3. Et si nous lançons quelque chose, nous devons en prendre soin aussi. Mais si nous ne le faisons pas pour l'ATRT 3 à ce moment-là, ce sera dans cinq ans la prochaine fois. J'ai un souci à ce propos.

ALAN GREENBERG: Sébastien, est-ce que vous avez abordé cette question lorsque ça a été discuté pendant la plénière du CCWG ? Je ne m'en souviens pas.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Non, parce que nous avons eu une discussion sur l'ALAC et je n'ai pas abordé cela pendant la réunion du CCWG. À cette époque-là, c'est quelque chose qui a surgi après. Vous vous rappelez que j'étais un membre du Conseil à cette époque-là et je ne pouvais pas participer dans le détail aux recommandations d'ATLAS II.

ALAN GREENBERG: Oui. Non, mais je comprends. Donc, le fait est qu'introduire ce genre de choses alors que la lettre a été envoyée au président, c'est un petit peu difficile de revenir en arrière et de dire : « Attendez, on aurait dû faire autrement. »

Je comprends ce que vous dites, mais je ne suis pas sûr que le mécanisme, qu'il existe un mécanisme pour le faire. Passons d'abord à Olivier pour réfléchir un petit peu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. J'ai le même point de vue que Sébastien et je pense qu'effectivement ceci représente une opportunité manquée de considérer l'équilibre des parties prenantes au sein de l'ICANN. Un autre point dont j'aimerais discuter, si effectivement on dit : « Oui, très bien, on restreint l'ATRT 3 à telle chose. » Je crois qu'il faudrait que les choses soient exprimées de manière à ce que les ATRT à l'avenir ne soient pas toutes des ATRT restreintes.

L'ATRT 4 considérera sans doute ce que l'ATRT 2 n'aura pas fait et les recommandations de l'ATRT 3 seront considérées, peut-être même les recommandations de la première, l'ATRT 1. Je ne sais pas si les premières recommandations ont été mises en place.

Mais quoi qu'il en soit, il y a un écart à chaque fois, parce qu'on remplace un nouveau processus, donc un processus de révision global de l'ICANN, avec un travail qui est fait par un groupe de travail. Donc, je pense que ceci a une certaine incidence sur l'équilibre d'implication des parties prenantes. Donc, le fait d'avoir des groupes de travail intercommunautaires plutôt que des équipes de révision.

Les équipes de révision sont limitées en termes de nombre de personnes, alors que les groupes de travail peuvent être inondés par une partie prenante qui mettra plus de temps qu'une autre.

ALAN GREENBERG:

Alors, pour être clair, à mon avis, il est implicite que ceci est un cas unique. Alors, dans cinq ans, bien sûr, on pourra prendre une décision et on ne peut pas empêcher ceci. Mais les ATRT donc existent dans les statuts et sont soumises aux discussions qu'on aura à l'avenir.

Mais donc, je prends note. Je vois ce que vous voulez dire. Qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que tout le monde est un petit peu du point de vue qu'il faudrait tout de même faire un commentaire sur l'équilibre des parties prenantes ? Est-ce que vous pourriez lever la main ? Alors, si on revient en arrière et qu'on essaye de convaincre les autres SO et AC de repenser à ce que l'ATRT doit être, pour cette ATRT3 donc, à mon avis, ça va être un petit peu complexe. Parce que c'est trop tard.

Ceci étant, moi, je pense que la question n'est pas une question d'ATRT, mais une question qui doit être discutée au niveau du Conseil d'administration. C'est mon point de vue personnel. Alors, je ne vois personne lever la main. Cheryl est d'accord pour la réduction, la restriction et qu'elle comprend les risques. Sébastien, allez-y. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci Alan. Alors, si effectivement on avance comme on vient de le dire, ce que je suggérerais, c'est de proposer que la prochaine ATRT – l'ATRT 4 donc – ne soit pas faite au bout de cinq ans. Mais peut-être que cette fois-ci, il faudrait revenir aux trois ans. Je pense que cela peut valoir le coup.

ALAN GREENBERG: C'est une excellente suggestion. Ça me plaît. Est-ce que les gens sont d'accord ? Qu'est-ce que vous en pensez, les autres ?

ANDREI KOLESNIKOV: Je suis d'accord.

ALAN GREENBERG: Il y a quelqu'un qui dit qu'il est d'accord. Il y a León qui essaie de dire quelque chose. Je ne sais pas. C'était Andrei peut-être. Merci Andrei.

LEÓN SANCHEZ: Ce que j'essayais de dire, c'est que, si certes je suis d'accord, il faut faire attention avec des suggestions telles que celles-ci, parce qu'il peut y avoir un impact sur les statuts. Les ATRT sont incorporés aux statuts.

Donc même si je suis d'accord et que j'appuie cette option, il faudrait voir ce que cela veut dire en termes des statuts. Est-ce que ça va changer les statuts ou est-ce que ça va être un cas unique ?

ALAN GREENBERG: Nous allons vérifier, mais je crois que ce qui est inscrit, ce n'est pas plus de cinq ans entre le début d'une ATRT et d'une autre. Alors, est-ce que je pourrais demander au personnel de rédiger quelque chose par rapport à... Une déclaration que je puisse faire par rapport à cette lettre.

En substance, nous sommes d'accord avec les restrictions. Ce qui nous inquiète, c'est qu'une révision générale de l'équilibre des parties prenantes dans le cadre d'une ATRT doit être considérée. Donc, nous sommes-là dans un cadre d'exception. Il faut que l'ATRT 4 soit faite dans moins de cinq ans. Voilà. Merci à tous.

Je crois que nous avons une décision. Alors, point numéro 8, donc la transition de l'ICANN et la responsabilité. León voulait passer quelques instants sur le statut et le calendrier. Vous avez cinq minutes, León. C'est à vous.

LEÓN SANCHEZ: Merci beaucoup, Alan. Ça va être très rapide, même pas cinq minutes. Nous avons fait de gros progrès sur la question des droits de l'homme.

Nous attendons les réponses des SO et AC, qui commencent à arriver, sur la responsabilité et la redevabilité.

Je crois que nous devons continuer à garder notre rythme avec les SO et les AC. Donc, en termes de réponse aux questions. Donc, il faut aider Alan à répondre et à prendre des notes.

Il y a aussi les directives relatives aux déplacements pour l'ICANN 58 et donc tout ce qui est financement supplémentaire par rapport aux directives sur les voyages. Donc, si vous n'avez pas rempli tous les prérequis, faites-le d'ici la semaine prochaine, s'il vous plait, au plus tard.

Il y a un certain nombre de candidatures qui ont été envoyées, qui ont été approuvées. Elles ont pratiquement toutes été approuvées, mais comme je le disais, s'il y a des personnes qui n'ont pas encore envoyé leur candidature pour donc le financement de leur déplacement, et bien il faut le faire rapidement. Voilà, c'est un peu près tout. Merci Alan.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ou des commentaires pour León ?

SEUN OJEDEJI: Oui, effectivement.

ALAN GREENBERG: Alors, d'abord Sébastien, Judith et après, Seun. C'est à vous, Sébastien. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci Alan et merci León pour cette mise au point. Je voulais ajouter deux choses, dont une chose qui pourra intéresser les personnes qui font partie du groupe sur la diversité et qui travaillent beaucoup. Je crois que le point de vue de l'At-Large sera très utile et le bienvenu.

Deuxièmement, le groupe dont je suis le rapporteur, l'Ombudsman. Nous sommes en phase de révision et nous essayons de finaliser les demandes de proposition avant la révision en elle-même. Donc, c'est simplement un petit point pour ajouter un petit peu à ce qu'a dit León.

ALAN GREENBERG: Merci Sébastien.

JUDITH HELLERSTEIN: León, est-ce que vous parlez des déplacements normaux ou est-ce que c'est quelque chose en plus ? Le remboursement a été très long cette fois-ci. Je viens juste de recevoir mon remboursement hier. Alors, la question que je me pose, c'est est-ce qu'il y a eu des changements dans le per diem ? Il y avait soixante dollars à une époque. Est-ce que maintenant c'est plus ? Je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit.

ALAN GREENBERG: León parlait de la journée supplémentaire pour l'hôtel, et le per diem, si on fait partie du groupe responsabilité CCWG ou si on est rapporteur des sous-équipes, c'est de ça qu'il parlait.

Le per diem change tous les ans suivant ce qui est documenté donc par rapport à la réunion et ceci est envoyé avec l'invitation. En général, il n'y a pas de remboursement, sauf s'il y a des circonstances exceptionnelles.

Alors, en général, tout est couvert par le per diem ou payé par l'ICANN. Donc, si vous avez une question spécifique, parlez-en à moi ou parlez-en au personnel et on pourra voir un petit peu.

JUDITH HELLERSTEIN:

Non, ce que je voulais dire, c'est si par exemple on a été approuvé pour faire sa propre réservation de voyage plutôt que ce soit l'ICANN qui la fasse. Moi, j'ai reçu mon remboursement hier, alors que ça fait plus d'un mois que j'attendais. En principe, ce remboursement devait être fait avant la réunion, mais ça n'a pas été fait. Il s'est retrouvé dans... Enfin, il s'est retrouvé avec une attente très longue.

ALAN GREENBERG:

Oui, l'ICANN n'est pas très rapide pour les remboursements. C'est connu. Mais si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à vous adresser à moi ou à Heidi. D'autres commentaires sur la question des CCWG ?

Seun, je suis désolé. J'avais oublié que vous vouliez parler. Alors, allez-y, Seun. Vous avez la parole.

Il semblerait que la ligne de Seun a été coupée. Ça y est, c'est bon. On a entendu trois mots, puis après vous avez disparu. Allez-y, Seun.

SEUN OJEDEJI: Alors, je voulais rebondir sur la question des rapporteurs qu'avait mentionnée León, mais apparemment, je crois que la question qui a été posée par Sébastien a mentionné ceci.

ALAN GREENBERG: Pour la question des per diem, ce ne sont pas des remboursements. C'est des paiements qui sont faits à l'avance. Si vous ne les avez pas reçus, ils vous ont sans doute oubliés. Donc adressez-vous à Heidi ou à moi et nous nous assurerons que l'unité constitutive du déplacement s'occupera de vous.

ANDREI KOLESNIKOV: Heidi, comment ça va ?

ALAN GREENBERG: Vous voulez répondre, Heidi ?

HEIDI ULLRICH: Attendez un instant. Je vous parlerais plus tard.

ANDREI KOLESNIKOV: Alors, c'est André qui parle.

HEIDI ULLRICH: Excusez-moi, André. Je n'avais pas reconnu votre accent.

ALAN GREENBERG:

Bon, ça suffit pour les blagues. Est-ce qu'il y a des gens qui souhaitent ajouter quelque chose sur le point 8 ?

Point 9 : révision At-Large. Donc, étape suivante. Holly et Cheryl ont alloué quinze minutes, parce qu'il me semble qu'il y a des discussions intéressantes là-dessus.

Alors, est-ce qu'Holly et Cheryl peuvent nous faire un petit résumé de là où nous en sommes avant de donner la parole aux autres ?

HOLLY RAICHE:

Alors, le groupe de travail aura un autre appel qui est organisé pour demain, donc ce sera le deuxième appel. Pour ce qui est du calendrier, il y a une deuxième téléconférence demain et un délai pour les commentaires et pour l'ALAC du 22 décembre.

Le rapport préliminaire sera envoyé pour commentaire public et le rapport final de la discussion sera le 15 mars. Donc, le rapport définitif sera publié et c'est en juin que le Conseil obtiendra le rapport.

Pour ce qui est de la participation, c'est le groupe de travail qui donc intègre les commentaires. Donc, s'il y a des gens de la communauté de l'At-Large qui souhaitent faire des commentaires, ils peuvent le faire par le biais d'un membre du groupe de travail.

Pour l'instant, il y a sept sur les vingt-deux membres qui ont fait des commentaires. Il y a eu deux séries de commentaire de la part de personnes qui n'étaient pas des membres, mais qui ont fait leurs commentaires par le biais des membres. Ces commentaires ont été renvoyés à l'équipe.

Donc, au total neuf commentaires, et nous espérons qu'il y en aura davantage. Il y a un certain nombre de choses qui sont ressorties des commentaires. Donc la question, c'est que représente la communauté At-Large ?

Est-ce qu'elle représente la communauté ? Comment le fait-on ? Comment les gens sont impliqués ? Il y a aussi la question du temps, du bénévolat, de la technologie, des difficultés technologiques pour l'accès et les autres difficultés donc.

Donc, nous avons un petit peu parlé des liaisons et il y a eu des commentaires sur les chapitres ISOC. Donc, beaucoup de discussions sur les réunions. Donc, il y a également la question d'implication dans les structures At-Large.

Donc voilà un petit peu les questions et ce que nous espérons, c'est que s'il y a des erreurs factuelles, nous serons informés.

Donc, en résumé, y a-t-il des questions ?

INTERPRÈTE: L'interprète s'excuse, mais nous avons un très mauvais son.

HOLLY RAICHE: Alors Maureen, vous avez fait exactement ce que j'avais fait lorsque...

INTERPRÈTE: Désolé, mais nous avons vraiment des problèmes de son. On entend très, très mal. Nous faisons ce que nous pouvons en tant qu'interprète.

HOLLY RAICHE: Alors « comment est-ce que des commentaires sont reçus par l'At-Large ? » Tous les commentaires sont les bienvenus, alors n'hésitez pas si vous voulez m'envoyer un courriel directement. Vos commentaires seront communiqués.

Seun, allez-y. Vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI: J'ai envoyé des commentaires et des questions par un des membres du groupe de travail et je sais qu'on attend les réponses avant le nouveau rapport préliminaire. Donc, j'aimerais bien savoir à qui sont envoyés ces commentaires.

ALAN GREENBERG: Alors, il n'y a pas eu de réponse pour l'instant, Seun.

HOLLY RAICHE: Non, nous n'avons répondu à personne effectivement. Donc si vous voulez, je peux regarder ce qui a été dit. Je peux voir ce que vous avez dit et ce qui a été passé au reste du groupe et dans le cours des discussions.

Je peux vous dire quelles ont été les réponses, mais ce qui se passe maintenant, c'est que les gens collectent le feedback et il n'y a pas encore de réponse qui ont été envoyées. En tout cas, pas aux personnes individuelles.

ALAN GREENBERG: Vous pouvez informer les gens publiquement ou en privé de manière à s'assurer qu'effectivement vos commentaires ont été soumis.

HOLLY RAICHE: J'ai vu des commentaires de Seun et ils ont été pris en compte.

ALAN GREENBERG: Sébastien, allez-y. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci Alan et Holly. Je voulais soulever deux autres questions par rapport au processus. Si j'ai bien entendu ce que vous avez dit, nous avons envoyé... En fait, toute personne qui était externe au groupe de travail a envoyé son commentaire aux membres du groupe de travail. Ensuite, c'est envoyé au président du groupe de travail et c'est envoyé à l'ICANN. Est-ce que c'est bien ça, le processus ? Est-ce que j'ai bien compris ?

HOLLY RAICHE: Oui.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Alors, moi, je trouve que c'est limite comme processus. Je ne suis pas très content. Je pensais que vous rassembliez le point de vue de toutes les personnes qui faisaient partie du groupe de travail et qu'ensuite, vous alliez envoyer des remarques consolidées, des questions.

Je suis vraiment gêné que vous envoyez mon fichier directement, parce que j'aurais pu le faire moi-même. Mais vous avez besoin que ça passe par vous, par le groupe, je comprends bien. Il n'y a pas de problème, mais dans ce cas-là, si cela passe par vous et bien cela veut dire que vous allez ajouter de la valeur à ce que je vous envoie. Donc, ce que j'avais écrit, c'était pour vous et non pas pour eux. Donc, ça, ça m'inquiète.

HOLLY RAICHE:

Je suis désolé. Vous avez fait un certain nombre de commentaires, et pour certains, c'était sur des sujets importants, sur des sujets qui étaient importants. J'ai fait un résumé pour le groupe de travail pour leur donner un petit peu la teneur générale de ce que vous avez dit. Si les gens ne souhaitent pas que leurs commentaires soient envoyés directement, et bien il n'y a pas de problème. Je peux effectivement procéder de cette manière. Si dans votre commentaire, vous indiquez que vous ne voulez pas que je les fasse suivre, dites-le-moi.

ALAN GREENBERG:

Oui alors, ce pourrait être fait de manière anonyme.

HOLLY RAICHE:

Je crois que le problème de Sébastien, ce n'est pas qu'ils n'ont pas été envoyés de manière anonyme, mais qu'ils étaient envoyés. Donc, dites-moi ce que vous souhaitez. Si vous ne voulez pas que je les fasse suivre, dites-le-moi.

ALAN GREENBERG: Dans un monde parfait, le groupe de travail devrait effectivement revoir tous les commentaires, les consolider et les envoyer au nom du groupe de travail. Mais étant donné le calendrier et le volume, le nombre de commentaires, ne permettent pas, cela ne permet pas de procéder de cette manière. Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Je voudrais rebondir sur la préoccupation de Sébastien. Il nous reste très peu de temps pour l'interaction. Dans le cadre du contrat, il y a une interaction entre l'ICANN et le groupe de travail. C'est ça à la base. C'est ça qui nous permet d'être une communauté inclusive de l'ALAC.

La décision d'Holly... Et donc, en fait, on est coincé, parce qu'il y a la question des calendriers.

Je pense que, lors de la réunion de demain, on pourra voir quelles ont été les informations qui nous ont été envoyées. On pourrait peut-être effectivement éviter de modifier le contenu. C'est quelque chose que l'on peut voir.

ALAN GREENBERG: Alors, je crois que le plan au départ, le contrat dit qu'il y aura une révision le 6 janvier. Ce que j'ai dit, c'est que sur la base du volume de commentaires, s'ils ont besoin davantage de temps, et bien il faut absolument prendre le temps, parce que tant pis pour les délais.

Alors pour répondre aux questions qui sont dans le chat, donc Carlton, je crois qu'on y a déjà répondu, mais le groupe de travail a été créé par l'ALAC. Donc, c'est ça, la réponse à votre question. Il y a des

représentants externes de l'ALAC au sein de ce groupe de travail, mais il a été créé par l'ALAC.

Pour Maureen, si vous avez fait des commentaires sur le document et que vous n'avez pas cliqué sur Commentaire, et bien votre commentaire a été perdu. Donc oui, vous avez le droit d'être frustrée effectivement, mais il va falloir renvoyer vos commentaires. Il faut qu'ils apparaissent dans les commentaires.

Moi, je me rappelle qu'à un moment, j'avais fait ça, j'avais oublié de marquer Commentaire sur les 40 à 50 commentaires que j'avais envoyés. Donc, vous imaginez un petit peu ma frustration. Allez-y, Holly. Vous avez la parole.

HOLLY RAICHE:

Carlton a fait des commentaires dans le chat. Alors Carlton, est-ce que vous pourriez m'envoyer ces commentaires par email ou à l'équipe de l'ICANN ? Toutes les personnes qui souhaitent faire des commentaires, vous allez m'indiquer s'il vous plait si je peux les faire suivre tels quels ou s'il faut que je les modifie. Dites-le-moi s'il vous plait.

En tout cas, le délai définitif, c'est le 22 décembre pour les commentaires. Alors, dites-moi comment vous voulez que je fasse suivre vos commentaires. D'accord. Encore une fois, comme le disait Cheryl, au tout début, lorsque nous avons formé ce groupe de travail – donc il y a très longtemps, c'était donc le groupe de travail qui s'était mis d'accord sur le processus. Donc, c'est le groupe qui a participé à la mise au point du document, à l'élaboration du document.

La communauté At-Large aura l'opportunité pour toutes les personnes, qui s'intéressent à ces questions, qui ne font pas partie du groupe de travail de participer à la rédaction du projet préliminaire sur la révision, parce que ce sera critique. Voilà. J'ai terminé ce que je voulais dire. Je vois que Sébastien a levé la main. Allez-y, Sébastien.

Je demande à tous ceux qui prendront la parole d'être bref, s'il vous plait. Nous n'avons plus beaucoup de temps.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Sébastien au micro. Merci. Oui. Je comprends le processus tel qu'il devrait être mis en place. Mais je voudrais vous rappeler que ce groupe de travail a été constitué – il y a deux ALAC donc - c'est-à-dire cela fait déjà un certain temps, ce n'était pas donc il y a un an, c'était encore avant, parce que c'était donc avant que je sois à l'ALAC.

Donc, je crois que ceci fait partie du problème. Quoi qu'il en soit, c'est un groupe de travail qui existe tel qu'il est et je crois que Seun a posé une excellente question en ce qui concerne la situation actuelle. Donc, les commentaires étaient extérieurs; ils étaient présents sur Facebook, sur les médias sociaux, etc.

Je crois qu'il serait mieux d'avoir le temps de faire nos commentaires au nom de l'ALAC, parce que si on passe par les commentaires publics, on n'est pratiquement sûr d'avoir des problèmes, parce que les gens vont dire : « Ah! Ils vont changer le rapport, parce que c'est vous qui l'avez demandé. » Je ne veux pas me retrouver dans une situation où on a le même problème pendant la séance de commentaire public.

Je veux le faire une fois, pas deux fois. Ce que je suggère, c'est qu'on prenne – je ne sais pas combien de temps – le temps d'avoir une présentation pour les leaders régionaux pour l'ALAC avant la période de commentaires publics.

ALAN GREENBERG: Et cela nous permettra de réviser ce rapport aussi.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, d'accord. Je suis d'accord avec vous.

ALAN GREENBERG: Okay. J'ai vu votre marque. Je suis d'accord avec vous. Les auditeurs et les personnes du personnel responsables de cette révision n'ont pas fait cela. Donc, je crois qu'il y a ici des points qui n'ont pas été budgétés. Cependant, je ferais passer ce message demain sans aucune attente dans ce sens, mais peu importe.

Nous allons donner maintenant la parole à Seun, puis à Olivier.

SEUN OJEDEJI: Deux commentaires. Premier : Holly a dit qu'on faisait, qu'on pouvait faire des commentaires sur les groupes de travail, sur les points à aborder. Est-ce que cela... Cela a deux significations différentes. Donc, qu'est-ce qu'on va faire ? Je pense qu'il devrait être clair. Ça devrait être clair.

Ensuite, mon deuxième commentaire porte sur ce que j'ai suggéré sur la liste, c'est-à-dire que je ne pense pas que cela va nous aider au niveau du leadership d'At-Large d'être opposé et de faire un commentaire public. Ça ne sera pas bon.

Ça ne sera pas dans notre intérêt. Ça ne va pas aider notre organisation. Personnellement, je préférerais que même si c'est un peu tard, je pense que ce serait bien que l'on fasse un commentaire et ensuite, on peut réviser cela avant que cela ne soit présenté aux commentaires publics. Nous pouvons faire un commentaire.

Alan, laissez-moi m'exprimer s'il vous plait. Je ne veux pas retirer mon commentaire, mais je pense que si vous voulez que ce soit présenté aux commentaires publics comme cela...

ALAN GREENBERG:

D'accord. D'accord, vous soutenez ce que Sébastien a dit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Je soutiens ce que Sébastien et Seun ont dit et j'allais demander si c'était une séance exacte, c'est-à-dire lorsque la GNSO a fait ce deuxième processus de révision – de mémoire, on pourra le vérifier, le Conseil, l'ensemble du Conseil de la GNSO a donné son opinion avant que la version soit diffusée ou avant qu'une version soit présentée aux commentaires publics.

Et je me souviens qu'il y a eu pas mal de temps qui est passé entre la première – la version préliminaire – et les commentaires publics.

ALAN GREENBERG:

Nous avons Cheryl Langdon-Orr qui demande la parole. Je sais que l'action à suivre qui a été enregistrée n'était pas celle qui avait été suggérée; ce qui est suggéré peut donner lieu à un séminaire web ou à une présentation. Mais ça donnera la possibilité à l'ALAC de faire un commentaire et de réviser cela avant la période de commentaires publics. Nous ne pouvons pas avoir un séminaire web là-dessus, ça ne suffit pas.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci. Olivier, d'après ce que je sais, ce dont je me souviens, le processus que nous, par lequel nous passons actuellement et le contrat qui existe dans notre système n'a pas été beaucoup modifié par rapport à celui de la GNSO.

De fait, le modèle de la GNSO fonctionne bien et donc, ce que l'on essaye de faire, c'est de convaincre le personnel d'utiliser ce modèle utilisé par la GNSO, dans la révision de la GNSO aussi. Notre processus ressemble beaucoup à ce qui a été fait lors de cette deuxième révision.

Vous entendez des voix d'enfants, parce qu'il y a mes petites-filles qui sont en train de jouer.

Ce que nous pouvons faire avec l'équipe de leadership demain, c'est de voir comment arranger la façon dont les choses sont organisées au niveau du commentaire public avant qu'il y ait un commentaire public sur ATRT 1 et 2, avant la publication de l'ATRT 1 et 2.

Je pense que nous avons la possibilité de rendre anonyme les commentaires de façon à ce que les personnes qui seraient, recevraient ce matériel de commentaire public pourraient faire une révision finale et cette révision a une option qui est que l'on préfère que les commentaires ne soient pas analysés par la communauté et que ce matériel, parce que ce matériel pourrait avoir une influence. Donc, on préfère faire cela de manière anonyme. On peut essayer de faire les choses comme cela.

ALAN GREENBERG:

Je dirais que cela va permettre aux gens de la GNSO de réitérer leurs positions concernant les commentaires anonymes.

Nous sommes très en retard. Je m'excuse. Nous allons donner la parole à Holly pour conclure.

HOLLY RAICHE:

Merci. Nous allons aborder ce problème demain avec Seun et je voudrais répéter – Cheryl a raison, on continue à mélanger la révision de l'ALAC et de la GNSO, mais c'est deux processus qui sont très proches. Le processus actuel est très proche de celui de la GNSO. C'est presque une copie d'ailleurs.

Et donc, le processus va être une espèce de contrat entre l'ICANN et le Conseil. Il y a une série de suggestions qui ont été faites et on en reparlera demain.

ALAN GREENBERG: Le rapport de la GNSO était un mélange. On nous a dit : « Faites des petites modifications si vous voulez, mais tout a très bien fonctionné. » Il faut voir si ce processus fonctionne pour nous.

Prochain point de notre ordre du jour : BCEC et BMSPC, mise à jour et prochaines étapes. Tijani Ben Jemaa et Julie Hammer, qui veut commencer ? Cheryl, vous voulez prendre la parole ?

CHERYL LANGDON-ORR: Non, j'essaye de baisser ma main.

ALAN GREENBERG: Je sais que Tijani soutient la demande pour une période de commentaires publics extra ou supplémentaire pour l'ALAC.

TIJANI BEN JEMAA: Je propose que Julie commence.

ALAN GREENBERG: Allez-y, Julie.

JULIE HAMMER: Merci Tijani. Très brièvement, je vais vous parler de la liste de candidats que nous avons reçue il y a quelques jours, au mois de décembre. Le 16 décembre, on a annoncé que l'on avait sélectionné deux candidats, Alan Greenberg et León Sanchez, que vous connaissez bien.

Une évaluation a été faite et le processus d'élection a donc été terminé. Nous allons remettre tout ça au BMSPC pour qu'il poursuive ce

processus. Nous allons regarder notre propre processus au niveau, du début jusqu'à la fin, et nous allons analyser soigneusement ce qui a été fait et ce qui pourrait être amélioré dans le futur.

Donc, notre travail n'est pas encore fini et nous allons continuer l'année prochaine et travailler sur la documentation, sur ce qui a été fait, sur ce que nous recommandons pour le futur.

ALAN GREENBERG:

Merci Julie. Un commentaire ou une question avant Tijani. Nous n'avons jamais eu un processus de division ou de partage qui ait bien marché, mais je pense que c'est le BCEC qui a accepté que ces noms, ces noms et qui les a intégrés dans une liste de candidats.

Les règles de procédure ne parlent pas de cela. Donc, lorsque Tijani va prendre la parole, je voudrais qu'il me donne la confirmation.

JULIE HAMMER:

Je pourrais faire un petit commentaire avant que Tijani prenne la parole. On parle du calendrier pour le BCEC – le Comité d'évaluation des candidats au Conseil – et l'ajout d'un nom. Il dit qu'il gère le processus de consultation et une des choses que je suggérerais à mon comité, et que nous recommandons pour le futur, c'est qu'il y ait un rôle au niveau du BMSPC de manière explicite, parce que ce n'est pas une évaluation.

Nous avons fait l'évaluation. Il s'agit maintenant d'un processus qui permet à notre évaluation d'être ajouté aussi et qu'elle rentre dans le processus. Pour le moment, c'est sur le calendrier, notre calendrier de travail, il est spécifié que le BCEC va ajouter un nom sur cette liste.

ALAN GREENBERG: Oui, bien sûr. Ce calendrier appartient au processus, mais je pense que l'origine ici est que ce n'était pas clair lorsqu'on a d'abord écrit, rédigé ces règles que les listes pouvaient être publiées. Donc, il fallait que le BCEC vérifie pour être sûr qu'ils avaient reçu une expression d'intérêt.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup, Alan. Donc, maintenant que le BCEC a publié cette liste de candidats, nous allons organiser un appel et le BMSPC va organiser un appel avec les RALO pour leur donner la possibilité d'ajouter quelqu'un et d'en parler au BCEC, et pour connaître toutes les règles et pour être au courant des modalités : comment faire, etc.

Nous avons dit que nous avons organisé une téléconférence entre les RALO pour consulter les membres des RALO et voir quelle était la meilleure manière de travailler dans ce domaine. Donc, tout a été fait pour offrir aux RALO et à tous leurs membres la possibilité de présenter et d'ajouter des personnes dans cette liste.

INTERPRÈTE: Je m'excuse, mais il y a des problèmes avec l'audio de Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Normalement, le calendrier, selon le calendrier, le BCEC est responsable de cette liste donc s'il y a des additions, des ajouts. Une fois qu'on a fini

la liste, si on veut ajouter des personnes dans cette liste, on pourra le faire. Voilà. Si vous avez des questions, je peux y répondre.

ALAN GREENBERG:

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Puisqu'il n'y a rien d'autre, passons au prochain point. Le prochain point est l'IGF. Nous en sommes donc à l'IGF 2016 : mise à jour et conclusion. Je vais...

Je pense que comme nous sommes en retard, je propose à tout le monde de présenter leurs conclusions à la prochaine réunion et nous allons directement passer au prochain point de notre ordre du jour.

Il s'appelle l'objection d'ALAC pendant le processus de nouveaux gTLD. C'est quelque chose qui a surgi pendant la présentation du PDP des nouveaux gTLD. Ce n'est pas un problème qui a été abordé pendant la première sélection de problèmes; c'est quelque chose que j'ai moi-même proposé d'aborder.

Et pour ceux d'entre vous qui ne se souviennent pas, l'ALAC a donné, a reçu des financements dans le dernier processus de gTLD, de nouveaux gTLD, pour présenter les objections. Nous en avons présenté plusieurs au niveau de la communauté et cela n'a pas eu de résultats pour une série de raisons, principalement parce que c'était des objections de la communauté qui n'étaient pas considérées comme étant plausibles par les personnes qui ont révisé ces objections.

Il y a eu aussi des questions pour savoir si nous pouvions parler au nom de la communauté, si nous avons les capacités de parler au nom de la communauté. Différemment des objections, il n'y avait pas de

commentaires dans le guide du candidat concernant la possibilité de présenter des objections.

Nous avons décidé de présenter des objections d'une manière : ça n'a pas eu de résultat. La question qu'on peut se poser maintenant, est-ce qu'on veut maintenir cette compétence dans les prochaines séries de nouveaux gTLD – à présenter des objections ?

Je pense que ce que nous devons faire, c'est analyser le processus au niveau des objections que nous avons présentées et voir, juger ces objections et essayer de demander à des gens qui ont une certaine expérience dans le domaine légal de s'occuper de ces objections, de faire un résumé ALAC de façon à ce que nous puissions prendre une décision raisonnable et savoir si nous nous retirons de ce processus d'objection et si nous n'avons pas les compétences de présenter les objections de manière payée non plus par des personnes rémunérées ou si nous pensons que nous avons besoin davantage de textes pour être sûrs, et davantage de données, pour être sûr que nous présentons des objections, qu'elles soient acceptées ou directement, nous ne faisons rien.

Je voudrais qu'il y ait un petit groupe qui soit créé. Je voudrais qu'Olivier y participe, mais qu'il ne soit pas le président ici, parce qu'il a été une personne clé dans le dernier processus et je voudrais qu'il y ait dans ce groupe quelques avocats qui aient une certaine expérience dans ce domaine pour nous aider ici.

Donc, tout ce que je vous demande ici, c'est d'abord est-ce que vous voulez que l'ALAC continue à présenter des objectifs et à ce moment-là,

demander à quelques personnes qui s’y connaissent en droit de faire ce type, d’organiser la présentation de ces objections.

HOLLY RAICHE:

Je crois qu’il y a des problèmes qui ont fait que nos objections n’ont pas été prises au sérieux. Ce sont des détails ridicules. Je serais ravie d’appartenir à ce petit groupe si ça vous intéresse. Je suis d’accord avec vous. C’est très frustrant quand on nous dit, quand on ne peut pas présenter d’objections.

ALAN GREENBERG:

Pour être sincère d’après ce que j’ai compris, ces objections ont été refusées, parce qu’on pensait qu’on n’avait pas les compétences de faire ces objections. Le rapport disait que « nos objections étaient rejetées, parce que nous ne pouvions pas faire les objections au nom de la communauté. »

Donc, il est difficile pour nous de démontrer que nous pouvons assumer ce rôle. Donc, je crois que nous devons un peu voir l’histoire de ces documents, le contenu des documents et voir un petit peu. Mais d’abord, j’aimerais voir qui est d’accord ou qui est contre. Qui pense que nous ne devrions pas faire cela ? Qui veut participer au processus ?

Je pense que ça peut être quelque chose d’important, d’intéressant. León demande la parole. Allez-y, León Sanchez.

LEÓN SANCHEZ:

Je voudrais dire que je peux être dans cette équipe des avocats pour participer à cela. Je suis un avocat si ça vous intéresse.

ALAN GREENBERG: Ah! Vous êtes un avocat! Je ne le savais pas.

LEÓN SANCHEZ: Je suis un avocat.

ALAN GREENBERG: Parfait, Merci León. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Sinon, je propose qu'on fasse une action à suivre sur ce point-là ? Sébastien ? Allez-y, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, je serais ravi de vous aider. Mais je voudrais d'abord poser une question. Est-ce que nous avons quelque part une discussion spécifique concernant le soutien des candidatures ?

ALAN GREENBERG: Il n'y a rien dans ce processus qui nous donne le droit de soutenir ces candidatures. Je crois que ça n'existe pas. Il y a seulement un processus d'objection. C'est tout ce qui existe.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci. Excusez-moi. J'ai des problèmes. Je suis aphone.

ALAN GREENBERG: Alberto, allez-y. Je crois que Sébastien a fini. Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO: Comme vous le voyez, j'ai écrit quelque chose dans le chat. Alan, je peux appartenir à cette équipe si vous voulez. D'abord, je voudrais qu'il y ait davantage d'informations. Je vais faire des recherches pour voir si – je sais qu'il peut y avoir quelques exigences... Donc, j'aimerais bien appartenir à ce groupe de travail.

ALAN GREENBERG: Merci. C'est noté. Est-ce que quelqu'un d'autre serait d'accord pour entrer dans ce groupe ? Si c'est le cas, contactez-moi directement de manière – primée – privée, pardon. Si personne n'a rien à ajouter, nous passons au prochain point de l'ordre du jour.

Il s'agit des membres et des demandes de budget additionnel pour l'exercice fiscal 18.

HEIDI ULLRICH: Il y a eu un appel qui a eu lieu la semaine dernière pour les membres, pour les membres qui ont le droit de vote, tous les membres des RALO et les membres d'ALAC. On a fait un appel aussi pour les participants qui ne votent pas qui va avoir lieu aujourd'hui pour tous les autres RALO au niveau donc des membres.

Pour les demandes de budget supplémentaire pour l'exercice fiscal 18, il y a un lien ici qui figure dans l'ordre du jour; il comprend des informations sur les finances de l'ICANN, les critères, le calendrier et les critères additionnels pour At-Large et les dates clés, le calendrier.

Les dates-clés pour ce processus sont très importantes. C'est le 30 janvier pour les demandes additionnelles de budget. Mais avant cela, nous devons d'abord demander aux RALO de mettre en place ou aux gens au sein des RALO de mettre en place les propositions de demander aux membres de la RALO d'approuver ces propositions, et ensuite, de les envoyer au FBSC qui va les analyser, et à ce moment-là, ils vont sélectionner ce qui peut être présenté au niveau interne à l'ICANN.

Ensuite, lors de la prochaine séance du Conseil, le Conseil va approuver ce budget. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci Heidi. Vous avez un écho.

Est-ce que nous pouvons trouver la ligne qui a un écho, s'il vous plaît ? Okay. On l'a trouvée. Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires maintenant sur ce qu'Heidi a dit ? Heidi a dit que nous étions sur un ordre du jour, sur un calendrier très serré et que vous aurez peut-être la possibilité de présenter des demandes, mais il faudra le faire au mois de janvier. Nous allons être très occupés au mois de janvier. C'est qu'il faut le faire avant le 30. Bien.

Je ne vois pas de commentaires, pas de mains levées. Nous allons passer au prochain point de l'ordre du jour. Il s'agit d'At-Large pour la réunion d'ICANN58. Gisella n'est pas là. Donc, je vais donner la parole à Heidi.

HEIDI ULLRICH:

Je vais rapidement passer sur les points principaux, mais d'abord, à propos de l'ordre du jour, il y a un programme. On va demander aux ALT

de le regarder. C'est un programme qui est en cours de développement encore. Je pense qu'il sera bientôt fini. En tout cas, vous pouvez regarder la page des réunions d'ICANN58.

Il y a des thèmes d'intérêt supérieurs : 22 pour ALAC et At-Large. Je sais que le premier était l'intérêt public et un groupe de travail a travaillé avec [inaudible] pour en soumettre un et ils ont bien travaillé. Donc, si vous avez des choses à ajouter, faites-le.

Ensuite, nous voudrions avoir votre opinion sur les points-clés d'ALAC que vous voudriez discuter lors de la réunion de Copenhague. Puis, quelles sont les SO et les AC et les organisations de soutien et les groupes de parties prenantes qui voudraient faire des propositions ?

Si vous voulez organiser des réunions, dites-le-nous tout de suite; comme ça, nous ferons les choses comme il faut.

ALAN GREENBERG:

Nous allons faire une enquête de la même façon, mais pas tout à fait pareille que ce que nous avons fait l'année dernière. Et nous le ferons à la fin du mois de janvier.

HEIDI ULLRICH:

Très bien. Je ne vois pas Dev sur cet appel pour la sensibilisation et la participation. Est-ce que quelqu'un veut nous donner une mise à jour là-dessus ? Quelqu'un ?

GLENN MCKNIGHT: Pour le groupe de travail de sensibilisation et de participation, nous avons beaucoup parlé des membres de la NCUC. Alan, nous avons eu un appel avec Jean-Jacques pour que le comité de participation et de sensibilisation se mette d'accord pour voir ce qu'il va faire.

J'ai demandé à Olivier à quelle heure EURALO allait choisir au niveau de la sensibilisation de la communauté et quels étaient les horaires qui les intéressaient.

HEIDI ULLRICH: Peut-être qu'Olivier a d'autres choses à ajouter. Je sais qu'il y a eu un appel d'EURALO. Il y a peut-être des choses à ajouter ici suite à cet appel d'EURALO. Olivier, vous avez quelque chose à ajouter ? Apparemment, non. Ah, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Je m'excuse. J'ai été un peu long à prendre la parole. Oui, Glenn. J'étais sur le point d'écrire au co-président du groupe de travail de participation et de sensibilisation, au président du groupe de travail des parties prenantes et à d'autres présidents pour vous annoncer les plans d'EURALO pour travailler ensemble et mettre en place un bon plan pour la participation de nouvelles personnes lors de la réunion de Copenhague. Vous allez bientôt recevoir cela dans votre boîte email. Merci. J'ai fini.

HEIDI ULLRICH: Donc, si l'on revient aux événements particuliers, aux activités particulières, je pense qu'il y aura donc un spectacle pour la réunion de

Copenhague et je sais si je regarde mes notes – attendez un instant – qu’il paraît qu’un dîner des responsables SG RALO, AC/SO, sera prévu. Nous aurons une invitation qui vous sera envoyée. Vous pourrez donc marquer ceci sur votre calendrier. Par ailleurs, les personnes qui sont approuvées pour le déplacement pour le CCWG ont été désignées, ont été annoncées.

ALAN GREENBERG: Je crois qu’il n’y a pas eu d’annonce, mais ils ont tous été approuvés. Alors, en tout cas, c’est ce que j’ai entendu.

HEIDI ULLRICH: Donc, pour la logistique, du point de vue des déplacements, je crois qu’ils vont commencer à faire les réservations en janvier. Donc, je vous donne des informations, ces informations, parce que pour ceux qui participeront au programme de leadership, nous vous demandons de ne pas faire votre réservation tout de suite, parce que vous devrez sans doute venir un peu plus tôt. Et donc, le délai pour l’académie... Alors, le CSC, donc il y avait un délai aujourd’hui. Pour le programme de leadership, un peu plus de souplesse, mais il y aura une décision - Sandra et son équipe – qui sera prise début janvier.

Donc, si vous faites partie du programme leadership, s’il vous plait, ne faites pas votre réservation tout de suite, parce que vous pourriez partir un peu plus tôt. Je crois que c’est tout.

ALAN GREENBERG: Alors, les activités sociales pour les responsables d'At-Large. Ce que cela veut dire, c'est donc un dîner le jeudi – je crois que c'est le jeudi soir, la dernière journée officielle de la réunion. Donc, il devrait y avoir une réception avec un cocktail pour tout l'ICANN.

J'ai essayé de me renseigner pour savoir s'il y aurait vraiment suffisamment à manger plutôt que quelques petits apéritifs. Alors, ce n'est pas très clair. Il y a des gens qui, de toute façon, vont partir avant, mais je pense que, pour la plupart, nous serons sur place.

Donc, si vous pensez que c'est une mauvaise idée, dites-le-nous et on verra quelles sont nos autres options. En fait, ce n'est pas très clair, parce qu'il est bien possible que nous n'ayons pas beaucoup d'options, pas beaucoup d'autres jours disponibles.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Et en ce qui concerne la journée supplémentaire, je vous avais dit que je n'arrivais pas à trouver... Vous parliez des soirées limitées...

ALAN GREENBERG: Vous parlez de l'ALT, c'est ça ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, c'est ça. C'est ça, ma question.

ALAN GREENBERG: Bon. Je suis en phase de finalisation et de soumission de la demande.

TIJANI BEN JEMAA: Donc, il faut remplir le modèle pour le voyage pour le CCWG et donc, j'ai sauvegardé le modèle en incluant la réunion du CCWG et la réunion de l'ALT. En fait, je ne sais pas si c'est la bonne solution. En tout cas, c'est ce que j'ai fait. Voilà.

ALAN GREENBERG: Peu importe, en fait. Le fait que vous l'écriviez ne veut pas dire qu'ils vont vous donner cette journée-là. Donc, je vais y travailler au cours des quelques journées à venir. Pour les membres de l'ALT qui n'ont pas indiqué si oui ou non ils avaient besoin d'une journée en plus, et bien ce n'est pas une question pour l'ALAC.

Mais répondez.

HEIDI ULLRICH: Il y aura également un gala, Alan.

ALAN GREENBERG: Ah, d'accord. Il y a un gala.

Autre chose par rapport à la réunion de Copenhague. Je vois que personne n'a levé la main. Je n'entends personne. Donc, nous allons passer au point divers. Alors d'abord, Sébastien, sur le transfert des noms de domaine et des boites email. Allez-y, Sébastien. Vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup, Alan. Alors, je voulais brièvement vous expliquer que j'avais essayé de changer un de mes noms de domaine et ce qui s'est passé, c'est que l'adresse email venait d'un de mes anciens emplois d'il y a assez longtemps. Donc, pour changer l'adresse, il faut avoir l'accord de l'ancien et du nouveau. Donc, c'est assez compliqué.

Ce que je me disais, c'est qu'on pourrait peut-être mettre en place une pratique simple pour expliquer aux utilisateurs finaux comment transférer leur nom de domaine, donc pour comment passer d'un bureau d'enregistrement à un autre, et également, j'ai eu du mal à déplacer mon système d'emails d'un prestataire à un autre. Donc, je pense que pour moi et pour d'autres internautes, il serait bon d'expliquer un peu comment faire les choses.

J'ai rédigé quelque chose sur le site web et donc, ce que je suggère, c'est que l'At-Large s'occupe de ceci. Donc, fournir des services à ces internautes, ce serait bien.

ALAN GREENBERG: Deux commentaires là-dessus. Je vois que Holly a levé la main aussi. Alors, le premier commentaire, c'est un commentaire un peu cynique. À chaque fois qu'on a à parler de l'ALAC et de la responsabilité assumée pour les documentations auprès des internautes, il n'y a pas de volontaires. Il n'y a rien qui se passe.

De temps à autre, le personnel nous a aidés à rédiger certaines choses, mais on s'est dit plusieurs fois que l'ALAC s'occupe des utilisateurs. Mais en fait, on a très rarement des personnes qui se portent volontaires pour rédiger les choses. Donc, voilà le problème.

Deuxièmement. Il y a un certain nombre de documentation sur le site ALAC qui, justement, traite de ce type de problèmes. Est-ce que vous avez cherché à les trouver ? Est-ce que vous avez essayé de voir s'il y a des choses qui auraient pu vous être utiles et qui existent déjà ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: J'irais voir. Je vais revérifier. C'est toujours le problème de la navigation sur le site web.

ALAN GREENBERG: Il est possible que vous ne l'ayez pas trouvé. Je me trompe peut-être. Il me semble que ce sont des problèmes pour lesquels on avait déjà élaboré des documents. Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE: Un petit commentaire. Alors, pour ceux qui ont participé à l'IRTP A, B, C, D, on a beaucoup parlé de ceci. Je faisais partie des discussions, Alors, pour ce qui est des restrictions sur le transfert, pour ce qui est des difficultés que l'on a parfois pour le transfert, en fait, l'idée c'est de protéger les utilisateurs pour qu'ils ne soient pas déplacés en fait sans le savoir, qu'ils n'y aient pas de changement qui soit fait sans qu'ils le sachent.

Donc, l'idée, c'est vraiment la protection des utilisateurs finaux. Alors peut-être qu'on doit rééquilibrer le système, mais c'est pour ça en fait que ce n'est pas facile à faire.

Alors oui, effectivement. Si ça existe sur le site web, il faudrait voir comment trouver ces documents.

ALAN GREENBERG:

Merci Holly. Il est évident que cette question est complexe. Il y a en fait une politique ICANN qui requiert que vous confirmiez tous les ans que vous êtes celui que vous prétendez être. Donc Sébastien, si par exemple votre adresse datait d'il y a cinq à dix ans, et bien, il serait intéressant de voir ce qu'a fait le bureau d'enregistrement lorsqu'il n'a pas reçu confirmation ou lorsque la personne qui s'occupait de vous dans votre ancien emploi n'a pas répondu.

Je pense que c'est intéressant de voir ce qui s'est passé. Mais en tout cas, c'est très clairement un problème compliqué. Il y a bien sûr le problème du piratage informatique et nous savons que les adresses email des gens datent parfois d'il y a très longtemps. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Donc, si on va sur la page ICANN, dans *Get started*, vous avez *Beginner's Guide*, le Guide du débutant pour les noms de domaine, qui a été écrit en 2010. Il est disponible en anglais, en espagnol et en français. Là, vous avez tous les détails pour – s'inscrire – s'enregistrer pardon, se réenregistrer et pour déplacer un nom de domaine, etc. Et je ne pense pas qu'il date trop. Donc, tout ce qui est transfert inter bureaux d'enregistrement, etc., il est tout à fait possible que des changements aient été faits, mais on pourrait peut-être en faire une mise à jour. Ce serait quand même utile pour les utilisateurs.

Je ne sais pas si le personnel a le temps pour le faire.

ALAN GREENBERG: Dans quelle section est-ce que vous vous êtes rendu, Olivier ? Est-ce que pouvez nous dire dans quelle section ? Alors Olivier, vous avez dit sur la page principale. Redites un peu comment vous êtes arrivé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Donc, vous allez sur la page ICANN, *Get Started* – donc Pour commencer – et dans *Get Started, Beginner's Guide* (Le Guide du débutant). Vous avez donc dans ce guide du débutant (*Beginner's Guide*) beaucoup de choses sur les fonctions ICANN, participer à l'ICANN, participer dans l'At-Large même. Le guide des adresses IP, des noms de domaine, etc.

ALAN GREENBERG: Très bien. Je ne sais pas si ces documents répondent à ces questions. Il y a une section dans la partie Aide qui parle des bureaux d'enregistrement. Mais quoi qu'il en soit, Sébastien, vous avez levé la main à nouveau, c'est ça ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, merci Alan. Oui, je vois toutes ces informations, mais le fait est qu'il y a eu des changements il y a quelques jours ou il y a quelques semaines. Donc, pour les utilisateurs, je pense qu'il faut avoir une version mise à jour de ce guide du débutant, parce que maintenant, le changement des adresses email est très compliqué.

Je comprends bien que c'était une question de protection, mais parfois, quand les choses sont trop protégées, on a des problèmes.

ALAN GREENBERG: Oui. Ça, c'est sûr. En tout cas, ce dont je me souviens, c'est qu'on avait certaines choses dans la partie Conformité, me semble-t-il.

SEUN OJEDEJI: Alors donc, la référence au guide en ligne et au site de l'ICANN. Donc, si effectivement il y a besoin de faire figurer une liste de ces liens quelque part – je ne sais pas – sur le wiki par exemple, c'est une chose qu'on pourrait faire. Personnellement – en tant que bureau d'enregistrement, pardon – en tant que titulaire de nom de domaine, je ne souhaite pas effectivement que mon nom de domaine soit transféré sans que je confirme ceci.

ALAN GREENBERG: Oui, tout à fait. Il faut qu'il y ait un équilibre dans tout ça. Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Effectivement, c'est un petit peu enfoui dans le site de l'ICANN. Il faut aller dans les Ressources et dans les Ressources à gauche, vous allez dans Bureau d'enregistrement et ensuite, vous faites défiler le menu et vous avez Transfert de nom de domaine. Ensuite, il y a beaucoup de pages; dans tout ça, vous avez les politiques, la mise à jour qui a été faite en décembre 2016, donc nouvelle politique.

ALAN GREENBERG: Il y a aussi des listes très importantes dans la Conformité contractuelle. Le fait qu'il y ait plusieurs listes sur le même sujet, c'est d'ailleurs une chose intéressante. Sébastien, vous avez la parole, et ensuite, on passera autre chose, s'il vous plait. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci Alan. Intervention très courte et un petit peu comme lorsqu'on signe un accord et qu'on a une mise à jour du logiciel, on lit tout et on fait tout. Donc, il me semble qu'il nous faudrait une description plus courte et donc, le transfert de nom de domaine, à mon avis, ce n'est pas la meilleure manière d'avoir les informations. Je pense qu'il faudrait un peu faciliter la tâche des gens.

ALAN GREENBERG: Oui, c'est clair. Alors, je vais être très honnête. Nous nous sommes beaucoup plaints de la qualité de la documentation, mais nous n'avons pas fait le suivi. Nous n'avons pas été fidèles à nos promesses de révision et de commentaire. Donc, il nous faut absolument assumer nos responsabilités et avoir des commentaires plus importants lorsque nous pensons réellement que quelque chose ne va pas.

Alors ensuite, le produit des ventes aux enchères et CCWG. C'était le sujet suivant. L'appel aux membres a été lancé. Je ne sais plus exactement quel était le calendrier, mais il y a eu un appel à membres qui a été adressé à l'ALAC. Nous allons devoir faire notre propre appel aux parties intéressées.

Comme je fais partie de l'équipe de rédaction, je vois toujours les versions préliminaires, mais je ne me rappelle plus quel était le calendrier exactement. Qu'est-ce qui s'est passé ?

HEIDI ULLRICH: Je ne sais pas. Il faut que je vérifie.

ALAN GREENBERG: Quoi qu'il en soit, soit les choses viennent de se produire, soit elles vont se produire rapidement. Mais Sébastien, je vous repasse la parole. Judith, vous avez levé la main ? C'est pour maintenant ou pour plus tard ?

JUDITH HELLERSTEIN: En fait, j'aimerais parler du point Divers, mais tout à l'heure en fait.

ARIEL LIANG: Alors pour ce qui est de l'appel, l'appel pour le CCWG, donc l'appel aux membres, a été publié. C'était pour confirmer.

ALAN GREENBERG: Il a été publié. Donc, nous allons devoir faire un appel interne à ce moment-là. Nous allons l'indiquer dans les points de travail, s'il vous plait. Sébastien, vous avez la parole. Je ne sais pas si cela répond à votre question ou si vous avez d'autres choses à nous dire.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, merci beaucoup. Je voulais simplement vous dire que la GNSO avait déjà nommé ses membres. Donc, l'appel à candidats, à participants, a été ouvert, est ouvert et il y a au moins trois personnes qui ont déjà soumis leur nom. Donc, je voulais savoir comment nous allons nous organiser pour sélectionner le membre At-Large ou les membres At-Large – je ne sais pas.

ALAN GREENBERG: Ça dépend du comité de sélection. Le comité a été nommé – par l'ICANN – par l'ALAC, excusez-moi. Donc, le comité de sélection de l'ALAC. Je pense que c'est comme ça que ça va se faire. Judith, vous avez un autre point divers, c'est ça ? Alors, d'abord Judith, et ensuite, Seun.

JUDITH HELLERSTEIN: Je voulais simplement m'assurer que tout le monde sait que nous lançons un pilote au mois de janvier. Il y a un email qui a été envoyé. Nous avons une séance en janvier, trois séances en février et il y aura une séance en français, une séance en espagnol au mois de février.

Donc, dites-moi quelle est la séance qui vous intéresse. Donc, c'est pour le sous-titrage. Dites-moi ce que vous en pensez. Nous devrions avoir un autre projet qui sera soumis pour la prochaine période budgétaire et donc nous souhaitons terminer notre projet avant.

ALAN GREENBERG: Oui, j'enverrais un email à la liste ALAC pour faire le suivi de cette question.

JUDITH HELLERSTEIN: J'ai envoyé un email, Silvia aussi. Donc voilà.

ALAN GREENBERG: Seun, vous souhaitez prendre la parole ?

SEUN OJEDEJI: Oui, je voulais mentionner simplement... Vous m'entendez bien ?
Excusez-moi, vous m'entendez bien ?

ALAN GREENBERG: Oui, oui. Nous vous entendons, Seun. Allez-y.

SEUN OJEDEJI: Alors, je voulais simplement dire que si j'ai bien compris, au début, on s'était dit qu'on allait avoir un membre et un co-président en plus. Je voulais juste m'assurer de ça, ou alors est-ce que le co-président fera partie des membres ?

ALAN GREENBERG: Si j'ai bien compris, le co-président fait référence à autre chose dans le cadre de la charte. Nous avons un co-président plus les cinq membres et c'est toujours ce que je préfère. Sinon, c'est plus avantageux pour l'une des régions puisqu'il y a un membre qui ne peut pas participer. Je pense que ce n'est pas une bonne idée.

SEUN OJEDEJI: Oui effectivement, nommer un co-président, c'est mieux.

ALAN GREENBERG: Ce n'est pas une obligation en fait d'avoir un co-président, mais on peut le faire. Bon. Alors, il nous reste encore neuf minutes. Est-ce que vous souhaitez vraiment parler du FGI. Si oui, et bien les personnes qui ont participé au FGI peuvent nous faire un rapport rapide.

C'est donc León, moi, Olivier, Maureen, Tijani. Il y a sans doute d'autres personnes, mais je ne m'en souviens pas. Qui veut prendre la parole ? Je ne vois pas de volontaires. Ah, Tijani et Dev, et Olivier. C'est bon. Vous avez maintenant deux minutes chacun.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Alan. En ce qui concerne ma participation, j'ai présenté une séance ALAC sur l'utilisation des données des utilisateurs finaux, sur l'utilisation légale des données des internautes. C'était un nouveau type de séance. Ma proposition a été acceptée, et ensuite, le secrétaire m'a dit que si je le souhaitais, je pouvais donc la faire de manière assez rapide.

Ça a été une excellente expérience. Donc, c'est une séance très courte. C'était un format très court et je crois que le problème au Mexique, c'est que le lieu, où on était, était proche du restaurant : il y avait beaucoup de bruit, etc. Mais sinon, ça s'est bien passé.

J'ai également organisé un atelier sur l'utilisation des TIC, ainsi qu'un autre atelier sur le renforcement des capacités : comment cela peut être fait, comment est-ce que ce genre de choses est financé, etc. Donc, c'était l'autre atelier dont je me suis occupé. Merci.

ALAN GREENBERG:

Nous avons encore trois intervenants. Il nous reste deux minutes pour chacun puisqu'il nous reste six minutes.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Mes commentaires vont se focaliser surtout sur l'At-Large et ce que j'ai fait en matière de sensibilisation At-Large ou plutôt, peut-être, de manque de sensibilisation. Même s'il y avait environ vingt personnes d'At-Large au FGI, à mon avis, nous n'avons pas maximisé notre potentiel de sensibilisation lors du FGI.

C'est une discussion qui est constante au sein de notre comité de sensibilisation. Donc, c'est vraiment quelque chose qui devient important d'être davantage impliqué au FGI et de faire davantage d'activités de sensibilisation.

ALAN GREENBERG: Merci. Je crois que la majorité des personnes qui étaient présentes de l'At-Large étaient financées de manière autonome. Donc, en matière d'objectif, voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous là-dessus. Je crois que toute personne d'ALS, que le financement soit autonome, que le financement n'existe pas ou que le financement soit externe, doit être ambassadeur At-Large. Sinon, ça ne fonctionne pas.

Si les gens disent « Bon, je ne suis pas financé, donc je ne vais pas m'occuper des autres ALS et faire des choses pro bono pour At-Large pendant une semaine », et bien le travail qui est effectué pendant les 51 autres semaines de l'année, en fait, ne servent à rien. Je crois que c'est absolument terrible de considérer les choses comme ça.

Puis, moi aussi, j'ai été déçu du fait que nous n'ayons pas de stratégie coordonnée en matière de sensibilisation afin de pouvoir s'adresser aux gens. La NCUC a fait un excellent travail. Je les ai d'ailleurs félicités. Je crois que le FGI suivant aura lieu à Genève, donc au centre de l'Europe et je suggérerais que nous commencions dès maintenant à coordonner notre travail de manière à vraiment avoir un impact à Genève. Merci.

ALAN GREENBERG:

Je ne sais pas si des gens, si l'on peut dire que les gens ont une obligation. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas les encourager. Le salon, pardon. Le stand de l'ICANN avait beaucoup de brochures NCUC, mais il n'y avait aucune brochure de l'At-Large, aucune brochure de LACRALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Excuse-moi Alan, mais la NCUC a imprimé ses propres brochures. Elle a amené ceci dans sa valise, elle a installé son propre stand sans l'aide de l'ICANN pour avoir un impact. Donc, je crois que personne n'a financé ceci. C'est peut-être quelque chose qui a été financé par le biais des ateliers de manière indirecte, mais j'aimerais en fait voir ce genre de choses se produire avec nous. Je pense qu'on s'appuie trop sur l'ICANN pour ce genre de choses.

ALAN GREENBERG:

Oui, il y avait des brochures au stand de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, mais nous n'avions pas de brochures sur nous. Je ne sais pas ce qui s'est passé avec ces brochures.

ALAN GREENBERG: Oui, c'est exactement ce que je voulais dire. Wafa, vous avez la parole.

Wafa DAHMANI: Merci Alan. Je voulais parler de mon expérience au FGI. J'ai été paneliste à distance. J'ai participé à deux ateliers. Le premier sur la diversité.

J'ai parlé du fait qu'il faut promouvoir les ressources pour la diversité culturelle. Il y avait également un autre atelier sur la gouvernance de l'Internet au sein de la région MA. Donc, voilà ce que je voulais vous dire.

ALAN GREENBERG: Merci. Nous ne vous entendons pas. Ah, Abdeldjalil, vous avez la parole. Vous souhaitez prendre la parole ? Vous pouvez y aller.

ABDELDJALIL BACHAR BONG: Okay. Merci beaucoup. C'est Abdeldjalil au micro. Donc, j'ai pu participer pour la première fois au Forum sur la gouvernance de l'Internet au Mexique. C'était une belle expérience. J'ai pu participer à plusieurs ateliers, alors entre autres l'atelier organisé par l'Union africaine concernant la participation de la jeunesse au niveau des

forums sur la gouvernance de l'Internet et aussi au niveau [inaudible], etc. C'était une belle expérience.

Et comme je vous le dis, une recommandation que j'aimerais faire, c'est d'avoir un stand comme les Non commercial users qui ont pu organiser un stand vraiment animé. Nous aussi, en tant qu'ALAC, en tant que communauté, on peut avoir notre stand. Même si au niveau du stand de l'ICANN, on peut avoir des brochures ALAC, etc. Et aussi, je propose d'organiser c'est-à-dire une réunion informelle, c'est-à-dire de tous les membres d'ALAC – d'AFRALO, etc. – qui sont là-bas. On peut se voir, on peut discuter, etc.

Aussi, je propose d'organiser une session par exemple. D'autres organisations ont pu organiser des sessions durant ce forum. Donc nous, pourquoi pas une session ALAC ? On va discuter avec les users, etc. – donc des internautes, etc. – pour représenter un peu la communauté, écouter les voix, etc. Comme nous représentons la voix des internautes, il faut écouter leurs voix; ils sont nombreux là-bas. Et je vous remercie beaucoup.

ALAN GREENBERG:

Merci. Est-ce qu'il a fini ou est-ce qu'il continue à parler ? Parfait.

Okay, il a fini. Bien. Je crois que nous avons pu conclure notre réunion. Ça a été une très bonne réunion. Je remercie tout le monde et les membres d'ALAC qui n'étaient pas d'ALAC – les liaisons et les membres d'AFRALO, les membres de LACRALO – qui ont participé.

Nous sommes heureux de leur participation. Je remercie tout le monde et merci. Je remercie les interprètes pour leurs efforts et j'espère que vous passerez un joyeux Noël et nous nous revoyons l'année prochaine.

HOLLY RAICHE: Merci.

SEUN OJEDEJI: Bye.

CHERYL LANGDON-ORR: Bye.

TERRI AGNEW: Cette réunion est terminée. Merci à tous. Bonne soirée à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]